OSTWIND

SEPE LES BEAUX VOISINS

Dossier 8-0 – ACCORDS / AVIS CONSULTATIFS

Projet d'implantation de la SEPE LES BEAUX VOISINS

Communes de CORMEILLES

Région Hauts de France – département de l'Oise (60)

Dossier de demande d'autorisation unique

Février 2017 – V1

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

REÇU LE
13 AVR. 2013

Météo-France,
Direction Interrégionale Nord
Centre Météorologique d'Abbeville
Rue de Hesdin
80100 Abbeville

OSTWIND
A l'att Nicolas PIAT
Espace Européen de l'Entreprise
1 Rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

Objet : Projet de parc éolien sur la commune de Crèvecoeur le Grand (Oise)

Abbeville le 11 avril 2013

Vos réf : votre demande du 28.03.13

Nos réf :
DIRN CM Abbeville_radeol80_20130411_
Ostwind 60 Crevecoeur le Grand.doc

Monsieur,

Vous avez saisi Météo-France concernant votre projet d'installation de parc éolien sur la commune de Crèvecoeur le Grand (Oise) [ref 1].

Ce parc éolien se situerait à une distance supérieure à celle fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne [ref2]. Dès lors, l'accord écrit de Météo-France n'est pas requis pour vous permettre de mener à bien votre projet.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération
Le délégué de Météo-France
Jean-Pierre Goubet .

P.O. Jean-Michel MOURET

Références

1. « votre dossier DIRN_ CM d'Abbeville_radéol80_20130325_ Volkswind62, date de réception 25.02.13 »
2. « Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. » (NOR: DEVP1119348A-MEDDTL/DGPR,août 2011)
3. « Perturbation du fonctionnement des radars météorologiques par les éoliennes » (CCE5, ANFR, 19 septembre 2005)
4. « Guide sur la problématique de la perturbation du fonctionnement des radars par les éoliennes. » (CCE5, ANFR, version1, 3 juillet 2007)
5. « Guide Technique : Cohabitation parcs éoliens et radars météorologiques : contrainte » (http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/#, login:radeol ;mot de passe: !VI-314!)

Mairie de CORMEILLES
1 RUE DE L'EGLISE
60 120 CORMEILLES

SEPE LES BEAUX VOISINS
1, rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

Le 17/01/2017

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Madame,

Je fais suite à votre courrier du 10/01/2017 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, j'émets un avis favorable à la remise en état du site tel que prévu par les dispositions réglementaires.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

MAIRIE de CORMEILLES 60120

M. et Mme BYTEBIER
6 Grande Rue
60 120 CORMEILLES

SEPE LES BEAUX VOISINS

Le 17/01/2017

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Madame,

Je fais suite à votre courrier du 10/01/2017 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

MARCEL BYTEBIER

M Bytebier

JACQUELINE BYTEBIER

J Bytebier

M.LEFEVRE MARCEL
10 RUE DU CALVAIRE
60 120 BLANCFOSSE

SEPE LES BEAUX VOISINS

Le 21/02/2017

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Madame,

Je fais suite à votre courrier du 10/01/2017 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien sur ma commune tel que stipulé au point 7 de l'article R.512-6 du Code de l'Environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions règlementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Marcel Lefevre